

Organisation des tests B S4–S6 @ EEB2

Communication parents et élèves

Les informations suivantes décrivent l'organisation et les modalités des prochains tests B pour les classes de S4 à S6. Nous vous remercions de bien vouloir les lire attentivement afin de garantir le bon déroulement des tests B.

1. Communication des horaires des tests B

Les élèves ont été informés de leurs horaires par leurs conseillers pédagogiques via Teams. La plupart des tests B se dérouleront dans la Salle Polyvalente, tandis que certains auront lieu dans les salles de classe habituelles pendant les heures de cours normales. Veuillez vérifier attentivement les horaires des tests B.

Les élèves ayant passé un test B bénéficieront d'une période libre immédiatement après. Le reste du temps, les élèves suivront leur horaire habituel.

Le calendrier complet des tests B est disponible sur notre site web EEB2:

<https://eeb2.be/fr/secondaire-enseignement-examens-et-tests/>

2. Contenu des tests B

Veuillez vérifier auprès de votre professeur en classe et par SMS :

- le contenu précis à étudier ;
- tout matériel supplémentaire nécessaire (par exemple, une calculatrice, un dictionnaire, etc.).

3. Règles à respecter dans la Salle Polyvalente pendant la période des tests B

- Les élèves doivent laisser leurs sacs et leurs manteaux dans le préau.
- Seuls la carte d'étudiant, les badges, les stylos et le matériel nécessaire au test peuvent être posés sur les tables.
- Les élèves doivent ranger leurs montres et appareils mobiles dans leurs sacs ou casiers dans le préau. La possession de ces objets dans la Salle Polyvalente sera considérée comme une tricherie et entraînera une note de zéro (0) au test B.
- Les élèves ne peuvent quitter la Salle polyvalente que sur instruction du personnel de surveillance.
- Toute tricherie entraînera une note de zéro au test B.

4. Règles à respecter en classe pendant la période des tests

- Les élèves doivent laisser leurs sacs et leurs manteaux à l'entrée de la salle de classe.
- Seuls les stylos et le matériel nécessaire peuvent être posés sur les pupitres.
- Les élèves doivent ranger leur montres et appareils mobiles dans leur sacs ou casiers et les mettre en mode avion. La présence de ces objets dans leurs poches ou sur leurs pupitres sera considérée comme une tricherie et entraînera une note de zéro (0) au test B.
- Si vous avez terminé votre test, restez silencieux. Ne parlez pas et ne dérangez pas les autres.
- Toute tricherie entraînera une note de zéro au test B.

5. Élèves bénéficiant d'aménagements particuliers

5.1 Temps supplémentaire

Les élèves ayant droit à un temps supplémentaire passeront tous leurs tests B dans la Salle Polyvalente.

Ce temps supplémentaire sera accordé à la fin de la période d'examen normale.

5.2 Utilisation de l'ordinateur

Les élèves autorisés à utiliser un ordinateur et ayant choisi de le faire pour certaines tests B, passeront tous leurs tests B dans la Salle Polyvalente.

Les élèves concernés seront également informés par leur conseiller pédagogique via Teams.

6. Présence

Pour connaître les règles détaillées en matière d'assiduité, voir le point 6.3. du règlement intérieur de l'école secondaire :

<https://eeb2.be/swfiles/files/School-regulations-FR-2025-2026-161025.pdf>

- Les parents doivent immédiatement informer l'école de toute absence via l'Extranet des parents.
- Toutes les absences en S4 à S7 la veille ou le jour même d'un test B ou d'un examen (un retard de plus de 45 minutes le jour du test B ou de l'examen est considéré comme une absence) doivent être immédiatement justifiées par un certificat médical via l'Extranet des parents. En l'absence de certificat, l'absence sera considérée et traitée comme injustifiée. Si un élève est absent à un test B sans certificat médical, il recevra la note de 0.

- Un élève muni d'un certificat médical ne peut pas être présent dans l'enceinte de l'établissement et ne peut pas passer les tests B. Un certificat médical présenté a posteriori n'est pas accepté. De plus, un certificat médical ne couvrant qu'une partie de la journée n'est pas accepté : soit l'élève est apte à se rendre à l'école et est donc présent dès le début de la journée, soit il est malade et reste chez lui.
- Lorsqu'un élève est absent pour une raison valable à un ou plusieurs tests B, il doit rattraper les tests à aux dates fixées par les enseignants concernés. L'élève doit donc être prêt à passer le ou les tests dès son retour à l'école. Si le ou les tests n'ont pas lieu à son retour, il incombe à l'élève de demander à l'enseignant concerné la nouvelle date du ou des tests B.
- Si un élève tombe malade pendant la journée scolaire, il doit se rendre à l'infirmerie. S'il n'est pas en mesure de passer le test B ou l'examen, un certificat médical doit être fourni pour justifier son absence. S'il choisit de passer le test B ou l'examen, un certificat médical rétrospectif n'est pas valable.

En vous souhaitant bonne chance !

L'équipe EEB2